

*Modifications de la composition des comités*

Avis ayant été communiqué au Greffier de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'article 65(4)b) du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée, ainsi qu'il suit:

MM. Rompkey et Harding en remplacement de MM. Caccia et Douglas sur la liste des membres du Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.

M. Danson en remplacement de M. De Bané sur la liste des membres du Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

M. Clark (Rocky Mountain) en remplacement de M. O'Sullivan sur la liste des membres du Comité permanent de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts.

M. Bawden en remplacement de M. Jarvis sur la liste des membres du Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.

MM. Breau, Baldwin, Côté, Cullen et Allard en remplacement de MM. Cullen, Ellis, Hopkins, Gendron et Beaudoin sur la liste des membres du Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.

---

*États et rapports déposés auprès du Greffier de la Chambre*

Les documents suivants, remis au Greffier de la Chambre, sont déposés sur la Table, conformément à l'article 41(1) du Règlement savoir:

Par M. Allmand membre du Conseil privé de la Reine,—Copies d'accords entre le gouvernement du Canada

et les districts de Lynn Lake et Pinawa, les municipalités de Stonewall et The Pas et la ville de Thompson (Manitoba), conformément à l'article 20(3) de la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada, chapitre R-9, S.R.C., 1970. (Texte anglais). (Document parlementaire n° 292-1/270C).

Par M. Allmand,—Copies d'un accord entre le gouvernement du Canada et la municipalité de Wilkie (Saskatchewan), conformément à l'article 20(3) de la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada, chapitre R-9, S.R.C., 1970. (Texte anglais). (Document parlementaire n° 292-1/274C).

Par M. Macdonald (Rosedale), membre du Conseil privé de la Reine,—Copies (en français et en anglais) du budget d'établissement révisé de l'Énergie atomique du Canada, Limitée, pour l'année financière terminée le 31 mars 1974, conformément à l'article 70(2) de la Loi sur l'administration financière, chapitre F-10, S.R.C., 1970, et de l'arrêté en conseil C.P. 1974-731, en date du 28 mars 1974, approuvant ce budget. (Document parlementaire n° 292-1/63A).

Par M. Turner (Ottawa-Carleton), membre du Conseil privé de la Reine,—Rapport actuariel de l'application et de l'état de compte du Régime de pensions du Canada, au 31 décembre 1973, conformément à l'article 116(3) de la Loi sur le Régime de pensions du Canada, chapitre C-5, S.R.C., 1970. (Textes français et anglais). (Document parlementaire n° 292-1/83).

---

A six heures du soir, la Chambre s'ajourne à demain, à deux heures de l'après-midi, en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 2 du Règlement.